

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>En exercice</u> : 15	<u>Présents votants</u> : 10	<u>Pour</u> : 10 + 1 procuration	<u>Abstention</u> : 0	<u>Contre</u> : 0
-------------------------	------------------------------	-------------------------------------	-----------------------	-------------------

Nombre de ConseillersEn exercice : 15

L'an deux mille vingt-deux le 24 octobre à 20 heures 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Bernard BAZINET, Maire, le conseil municipal de la commune d'AUGIGNAC,

Date de la convocation du Conseil Municipal le 19 octobre 2022.

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRESENTS :

ARLOT-PELLEVOISIN Cindy	POUR	JULIEN Monique	POUR	PEYRAZAT Pierre	<i>Procuration</i>
BAZINET Bernard	POUR	MATHIS Franck	POUR	PIALHOUX Laurent	POUR
DAGNAS Delphine	POUR	MARENDA Vincent	<i>Absent</i>	ROUMAT Gérard	<i>Absent</i>
GRASSET Cécile	POUR	MARENDA Yoann	<i>Absent</i>	VEDRENNE Jean	POUR
GENDRE Valérie	<i>Procuration</i>	METIFEU Francis	POUR	VIGNERON Sébastien	POUR

ABSENT(S) EXCUSE(S): Yoann MARENDA, Valérie MALLEMANCHE (procuration à Gérard ROUMAT) Pierre PEYRAZAT (Procuration Bernard BAZINET)

ABSENTS: Vincent MARENDA absent jusqu'à 20h20 et Gérard ROUMAT absent jusqu'à 20h30

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurent PIALHOUX

2022-42 Rapport d'activité CCPN

Monsieur le Maire présente le rapport d'activités 2021 de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais validé en conseil communautaire le 22 septembre 2022.

En effet, chaque année, avant le 30 septembre, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'EPCI.

Ce rapport présente d'une part l'organisation interne de ses différents services et retrace d'autre part le bilan des actions engagées (économie, fréquentation des structures intercommunales, entretien, travaux, enfance jeunesse, action sociale, culture, tourisme, artisanat, associations, eau et assainissement etc)

Le conseil municipal prend acte à l'unanimité du rapport d'activités 2021 de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais

Le Maire certifie sous sa
Responsabilité le caractère
Exécutoire de cet acte.
M. Bernard BAZINET

Pour copie conforme en Mairie, le 26 octobre 2022
Au registre sont les signatures
Le Maire
M. Bernard BAZINET



Déposé à la-Préfecture le :
Commune d'Augignac
Affichage le 26/10/2022
Page 1 sur 1

